



HAL
open science

Cartographie archéologique : de l'investigation scientifique à la réalisation d'un outil opérationnel pour la protection patrimoniale

Christophe Pottier

► To cite this version:

Christophe Pottier. Cartographie archéologique : de l'investigation scientifique à la réalisation d'un outil opérationnel pour la protection patrimoniale. 2019. <halshs-02043465>

HAL Id: halshs-02043465

<https://shs.hal.science/halshs-02043465v1>

Preprint submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Comité International de Coordination du 17/12/1999

Point d'information

VERSION PROVISOIRE

Cartographie archéologique : de l'investigation scientifique à la réalisation d'un outil opérationnel pour la protection patrimoniale.

Dr. Christophe POTTIER, Architecte, membre de l'EFEO

Introduction

En 1992, alors que le Cambodge et le site d'Angkor sortaient de 20 ans d'isolement, les efforts et les moyens ont été portés en priorité sur la réouverture de chantiers de restauration des monuments ; c'est d'ailleurs pour de tels programmes que j'ai été affecté au centre de l'EFEO de Siemreap en juillet 1992 et que j'ai eu l'honneur de présenter devant ce *Comité International de Coordination* la restauration de la Terrasse du Roi Lépreux (1993-1996) puis celle du perron Nord de la Terrasse des Eléphants (1996-1999) [cf. document joint]. Je tiens à remercier ici l'UNESCO, secrétaire de ce comité, pour m'avoir invité aujourd'hui à prendre la parole pour présenter brièvement le travail de recherche sur l'aménagement du territoire angkorien que j'ai mené en parallèle à mes chantiers de restauration depuis 1992. Cette étude, initiée lors de ma participation au ZEMP (1992-1993)¹, a été développée depuis dans le cadre d'une thèse de doctorat dirigée par le Professeur Bruno Dagens et soutenue récemment à l'Université de Paris III Sorbonne Nouvelle².

Je résumerai ici la méthodologie et les résultats de cette recherche qui devraient prochainement faire l'objet d'une publication, et présenterai les lignes majeures de quelques incidences relatives à la chronologie et à la conception des capitales du 8^e au 11^e siècles. D'autre part, les cinq années durant lesquelles mon assistant M. Vãn Sary et moi-même avons sillonné les 600km² de la région au Sud d'Angkor nous poussent à témoigner aussi ici des périls qui pèsent sur le patrimoine archéologique « secondaire » de cette zone, tant par l'ampleur des pillages que par les altérations et destructions liées au développement (urbain et rural).

1 – Méthode et cartographie archéologique

Suite à une première étude préliminaire couvrant une aire de 5000 km² environ³, ma recherche s'est concentrée sur l'étude de l'aménagement ancien de la région d'Angkor. Reposant sur la connaissance et la localisation des sites archéologiques contenus dans cette zone, cette recherche nécessitait de disposer d'un corpus rassemblé dans une cartographie archéologique exhaustive et précise. Or cette cartographie n'existait pas. Cette nécessité avait déjà été soulignée dès 1959 par B.-P. Groslier⁴. C'est d'ailleurs pour y répondre qu'il avait fait réaliser le premier fond cartographique au 10 000^e de la région d'Angkor⁵, mais son projet d'atlas archéologique n'a jamais été réalisé. Par ailleurs mes premiers repérages en 1993 avaient mis en évidence l'impossibilité de localiser précisément de nombreux sites « connus » sans recourir à la télédétection ou aux reconnaissances in situ⁶. Ils avaient d'autre part révélé l'existence d'un nombre considérable de sites archéologiques inédits qui offraient un nouvel éclairage sur la densité

¹ - Wager, Jonathan, 1993, *Zoning and Environmental Management Plan for Angkor. Discussion draft*, UNESCO, Document dactylographié, Phnom Penh, n. p..

- Gouvernement Royal du Cambodge, 1994, *Rapport de synthèse sur le zonage et la gestion de l'environnement d'Angkor dans le cadre de la région de Siem Reap*, Royaume du Cambodge, Ministère de la Culture et des Beaux Arts, avec la contribution technique de l'UNESCO (projet ZEMP), Phnom Penh, Document dactylographié, 3+83 p.

² Pottier, Christophe, 1999, *Carte archéologique de la région d'Angkor – Zone Sud*, Université de Paris III, Thèse de Doctorat dactylographiée, Paris, 3 vol., 382 p., 41 cartes.

³ Pottier, Christophe, 1993, *Préparation d'une carte archéologique de la région d'Angkor*, Université de Paris III, Mémoire dactylographié, Paris, 82 p.

⁴ Groslier, Bernard-Philippe, 1960, "Nouvelles recherches archéologiques à Angkor", *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Séance de l'année 1959, C. Klincksieck, Paris, pp. 337-389.

⁵ Couverture topographique réalisée en 1961 par l'IGN et l'EFEO, publiée par Dumarçay, Jacques et Pottier, Christophe, 1993, *Documents topographiques de la Conservation d'Angkor*, MEFEO 21, Paris, 7 p.

⁶ Par « sites connus », nous entendons ici les sites déjà inventoriés par les anciens inventaires et ceux mentionnés, même brièvement, durant les diverses recherches de l'EFEO depuis 1908.

d'occupation de la région. La réalisation d'une nouvelle cartographie apparaissait alors comme le préalable indispensable pour asseoir une étude du territoire angkorien.

Cette nouvelle cartographie a donc été entreprise sur une zone moins vaste – 600km² seulement - la région « Sud » d'Angkor, des baray au Lac (Angkor Thom exclu) et de Puok à Rolüos. Ce travail a été réalisé en associant trois approches complémentaires :

- le recollement de la documentation éparse relative aux sites archéologiques dans les inventaires, les publications, les rapports et les journaux de fouilles de la Conservation d'Angkor ;
- le repérage des sites archéologiques par télédétection intensive à partir des prises de vues aériennes⁷ ;
- la prospection et la vérification systématique au sol de tous les sites repérés avec leur localisation par GPS⁸.

Cette cartographie a été réalisée à partir du fond au 10 000^e de 1961, le seul disponible à l'époque et le seul encore actuellement à couvrir l'ensemble de la zone d'étude. Elle aboutit à la localisation de 527 sites *ponctuels*⁹, dont 327 inédits.

2 – L'aménagement angkorien

Les recherches menées depuis le début du siècle sur le site d'Angkor ont dégagé les aspects fondamentaux de la civilisation angkorienne et de son implantation dans cette région, en particulier l'importance et la rigueur de l'organisation spatiale de son urbanisme et de son architecture religieuse. Ces recherches ont aussi permis d'établir la chronologie des implantations principales et ainsi de rendre compte de la complexité du phénomène de superposition et de glissement de la capitale à l'intérieur d'une région réduite, paramètre majeur pour la compréhension de ces implantations successives et d'une éventuelle saturation du site par l'addition répétée d'infrastructures urbaines et hydrauliques. Ce sont d'ailleurs à ces dernières que l'on a attribué la base du succès angkorien - et son déclin - et elles prouvent, s'il en était encore besoin, à quel point Angkor, comparée ou non à une « Cité hydraulique »¹⁰, est exemplaire comme capitale d'une civilisation agricole.

Dans le cadre de mon étude, j'ai tenté de compléter et de développer les domaines relatifs à la densité de l'occupation du sol¹¹, aux schémas d'aménagements hydrauliques et à leur évolution¹² et enfin à l'environnement agraire et « non-religieux » des grands ensembles monumentaux qui jalonnent le site d'Angkor¹³.

La nouvelle cartographie réalisée a ainsi permis d'analyser les répartitions, les environnements parcellaires anciens et leurs typologies, des éléments de chronologie relative, l'impact des structures hydrauliques et, enfin, plusieurs paramètres de logique territoriale. Les observations et les interprétations tirées de la cartographie m'ont amené à reconsidérer l'histoire de

⁷ Les images satellitaires n'ont été utilisées que pour confirmer la présence de certaines structures linéaires, la définition de ces images étant nettement insuffisante pour le repérage de petits sites.

⁸ GPS (Global Positioning System), système de localisation spatiale par satellite.

⁹ Les structures linéaires (canaux, digues, tracés parcellaires...) ne sont pas intégrées dans ces chiffres.

¹⁰ GROSLIER, Bernard-Philippe, 1979, "La cité hydraulique angkorienne : exploitation ou surexploitation du sol ?", *BEFEO* 66, Paris, pp. 161-202.

¹¹ Plus particulièrement, ces densités permettent de déterminer les modalités d'occupation à l'intérieur même de certaines *capitales* et, indirectement, de cerner leur extension et leur caractère morphogène dans l'occupation progressive de la région d'Angkor.

¹² En présentant le concept de *Cité hydraulique* centré sur le rôle des baray, B.-P. Groslier a proposé une interprétation de l'histoire de l'aménagement de cette région directement liée à l'élaboration d'un modèle de contrôle hydraulique systématique. Encore contesté, ce schéma repose sur l'attribution d'une fonction hydraulique cruciale à des ouvrages dont on connaît mal encore, et le détail de la morphologie, et l'impact qu'ils ont pu avoir sur le territoire qui les entoure. Aussi, en les examinant de près et en étudiant l'organisation des vestiges environnants, nous avons tenté de préciser certains aspects du fonctionnement du système et de déterminer ses répercussions sur l'environnement et donc son rôle dans l'aménagement du territoire et dans les déplacements de la capitale.

¹³ L'architecture religieuse monumentale a constitué, durant plus d'un siècle, l'un des objets majeurs de recherche pour la compréhension des installations angkoriennes et de leur chronologie. La mise au jour de sites non monumentaux et de tissus parcellaires a permis, en remplaçant ces monuments dans un contexte civil, de fournir des nouveaux moyens d'investigation et d'analyse de l'aménagement et des chronologies.

l'aménagement de la région d'Angkor et ses caractéristiques principales en précisant, voire en modifiant parfois sensiblement la synthèse réalisée par B.-P. Groslier dans la *Cité Hydraulique*, seule étude d'ensemble dont l'objet traite directement de l'aménagement du territoire.

Plus précisément, au travers de la chronologie d'implantation territoriale du 8^e au 11^e siècles, ces analyses permettent :

- la caractérisation de trois foyers d'occupation pré-angkorienne, liés étroitement aux berges du lac ;
- la dissociation nette entre l'apparition de la « Cité angkorienne », caractérisée par une géométrie d'ensemble au début du 9^e siècle, et celle de la « Cité hydraulique » qui se dissocie du lac, vers la fin du 9^e siècle ;
- la mise en valeur du rôle majeur du stung Rolôos dans l'organisation de la première *Cité hydraulique* générée par le baray oriental, et la profonde remise en cause du schéma urbain *fermé* proposé autour du Phnom Bakheng par Victor Goloubew¹⁴ ;
- la définition des éléments structurants d'une *nouvelle* capitale, que nous avons nommé *Yaçodharapura /bis*, témoin d'un important réaménagement urbain autour du baray oriental durant la seconde moitié du 10^e siècle ;
- la mise en valeur de vastes structures hydrauliques liées au baray occidental afin d'achever au 11^e siècle la densification de l'aménagement territorial en aval d'Angkor déjà engagé ponctuellement à la fin du 9^e siècle.

Par ailleurs, ces analyses ont souligné plusieurs caractères généraux de l'occupation territoriale (permanence d'un urbanisme ouvert, des liaisons avec le lac, organisation de fondations pionnières...) tout en générant de nouvelles problématiques de recherche (localisation des sites d'habitats, de production, d'ensembles monastiques, impacts environnementaux des aménagements territoriaux...) ouvrant sur des thèmes de recherches prometteurs. D'autre part, la délimitation de la zone étudiée ayant gêné la compréhension des périodes postérieures au 10^e siècle, les développements de cette recherche sur l'aménagement territorial viseront dorénavant les zones Nord, Est et Ouest d'Angkor¹⁵.

3 – Le pillage des sites archéologiques « secondaires »

Parmi les 527 sites archéologiques localisés dans la région Sud d'Angkor, la majorité est caractérisée par une configuration centrée autour d'un tertre témoignant de la présence d'un temple. Mais d'autres configurations ont aussi été repérées qui correspondent à des organisations différentes, « civiles », indépendantes de la présence d'un sanctuaire.

L'ampleur architecturale de ces vestiges ne rivalise certes pas avec celle des monuments majeurs d'Angkor, mais leur cartographie et, plus particulièrement, la prise en compte de leur environnement présentent un intérêt archéologique certain. De nombreux tertres et quelques terre-pleins présentent toutefois des vestiges de constructions remarquables réalisées en matériaux pérennes, mais souvent largement ruinés¹⁶. On note par ailleurs un très grand nombre de sanctuaires communément appelés – à tort - « inachevés » car leurs bases seules furent édifiées *en dur*, la superstructure ayant vraisemblablement été édifée en bois ou dans d'autres matériaux végétaux¹⁷.

En dehors de la zone centrale d'Angkor activement protégée par la Police du Patrimoine¹⁸, les reconnaissances systématiques de terrain ont montré que ces sanctuaires, peu monumentaux, et les mobiliers qu'ils contiennent n'en sont pas moins la proie d'un pillage systématique¹⁹. Nos

¹⁴ Goloubew, Victor, 1933, "Le Phnom Bakhèn et la ville de Yaçovarman", *BEFEO* 33 (1), Hanoi, pp. 319-344 ; 1934, "Nouvelles recherches autour du Phnom Bakheng", *BEFEO* 34,(2), Hanoi, pp. 576-600 ; 1936, "Mission Goloubew, recherches dans Angkor Thom, *BEFEO* 36 (2), Hanoi, pp. 619-623 ; 1937, "Recherches dans Angkor Thom, *BEFEO* 37 (2), Hanoi, pp. 651-655.

¹⁵ En particulier, l'étude de la zone septentrionale d'Angkor fait l'objet d'une collaboration avec le Professeur R. Fletcher de l'Université de Sydney [cf. document joint].

¹⁶ Nombre de ces sanctuaires se résument aux vestiges d'une simple tour, mais certains présentent des configurations assez vastes et complexes : par exemple, le Prasat Prei Donghôm LL590 présente 7 tours et 2 bibliothèques dans une enceinte.

¹⁷ Ces particularités soulignent d'ailleurs le coût économique de la construction des sanctuaires, et accusent le fossé qui sépare les fondations royales des fondations privées.

¹⁸ Nous tenons ici à remercier M. Le Commissaire Chéa Sophat pour l'aide constante qu'il nous a apporté.

¹⁹ Ce pillage n'est bien sûr pas récent dans la région d'Angkor : les premiers inventaires le signalent et la rareté des dépôts de

prospections ont permis de constater que l'ampleur de ces exactions s'est nettement accrue depuis les années 90, à un point tel que l'on peut estimer à 90% la proportion des sites « pillés » depuis cette période.

Ce phénomène existe encore actuellement et on soulignera d'ailleurs que les sites déjà pillés ne semblent nullement décourager les pilleurs : certains sites ont été éventrés à trois reprises en cinq ans²⁰. Remarquons aussi que la « modestie » architecturale de certains vestiges ne présume en rien de ce qu'une fondation peut receler d'un point de vue mercantile²¹. Au contraire, ces « petits » sites présentent le double intérêt d'avoir très rarement été dégagés et fouillés par l'EFEO et la Conservation d'Angkor, et donc de pouvoir encore receler d'autant plus d'éléments de statuaire inédits et donc, vierges de toute inscription à un éventuel inventaire, aisés à présenter sur le marché de l'art. On remarquera encore que l'isolement et les difficultés d'accès à ces sites peuvent favoriser les pillages, mais ces critères ne semblent guère primordiaux puisque des sites proches de voies extrêmement fréquentées ont aussi été touchés²².

On doit enfin souligner que la recherche d'hypothétiques « trésors » ou des éléments de statuaire, qui sont souvent l'un des rares paramètres de datation de ces vestiges, s'accompagne de graves dommages pour les fragiles vestiges architecturaux souvent éventrés et irrémédiablement bouleversés.

4 – Le développement actuel de la région d'Angkor

Si le pillage apparaît comme la cause la plus visible de destruction du patrimoine archéologique de la région Sud d'Angkor, un autre facteur se développe sensiblement : le développement de la ville et des zones rurales s'accompagne de son lot de d'altérations, certes moins fréquentes, et d'ampleur variable, mais souvent plus « définitives ».

Ce phénomène n'est, lui non plus, pas récent²³, mais il semble se multiplier depuis quelques années avec l'amélioration des conditions économiques de la région. Volontairement ou par ignorance, diverses constructions, travaux de voirie et aménagements ont ainsi été réalisés aux dépens de structures archéologiques et de vestiges architecturaux mais aussi ensembles topographiques (douve, trapéang, canaux et chaussées...). L'agglomération de Siemreap est bien sûr un des lieux les plus touchés, soit par le développement des constructions²⁴ ou de sa voirie²⁵, soit par l'accroissement de la demande de terre de remblai pour les nouveaux aménagements, ces remblais provenant parfois de creusement de tertres et de terre-pleins archéologiques environnants. On citera le cas extrême - mais malheureusement pas unique²⁶ - du Prasat Réach Chântoal CP450 (à 700 m. au Nord de l'hôtel Banteay Srei) où la moitié septentrionale du tertre a disparu, intégralement creusée jusqu'au niveau de la douve périphérique, laissant apparaître une remarquable coupe sur le chemisage en latérite du puits de fondation du

fondation découverts en place le confirme (cf. Pottier, Christophe, 1997, " Embryons et tortues: des dépôts de fondation découverts au perron nord de la Terrasse des Eléphants ", *BEFEO* 84, chroniques, Paris, p. 402-407). Toutefois, les renseignements recueillis suggèrent qu'un véritable programme de prospection a été réalisé par des équipes armées sur des parties importantes de la région d'Angkor. Les pires années furent entre 1992 et 1994. On ne saurait toutefois dédouaner trop hâtivement les habitants eux-mêmes dans la réalisation de ces pillages.

²⁰ Par exemple, le Prasat Daun Sô MH722.

²¹ On nous a ainsi fréquemment indiqué que des pièces intéressantes avaient été mises au jour lors de pillages de petites fondations.

²² Par exemple Tuol Prasat Ko Vien CP456 ou Prasat Prapis MH427 à quelques dizaines de mètres de la route de l'aéroport.

²³ Citons juste pour mémoire les six tours du Vat Khnat MH482 détruites au début du siècle sous la pagode actuelle, le site de fours des Kôk Trapéang Snôr CP682 et CP683, écorné dans les années 20 sous la route du grand circuit, ou encore le temple CP707 rasé dans les années 60 sous l'extension de la piste d'aéroport...

²⁴ Citons par exemple le cas du trapéang du temple sans nom CP526 comblé sous les terrassements de l'hôtel *Royal Angkor*, celui du Prasat Néak Ta Suos CP434, à une centaine de mètres du marché principal, grignoté depuis le début des années 90 ou encore le Kâncân Thom CP449 rasé sous Phum Thmei.

²⁵ CP529 Krüs Châmbâk Thom sous une piste de Phum Thmei, ou Prasat Boeng CP432 sous une piste au Sud de la ville depuis 1927 mais dont le remblai du tertre a été récemment utilisé.

²⁶ Autres exemples : Kôk Ta Kuong CP467, Prasat Trapéang Svay CP451, Tuol Trapéang Kou CP492, Kuk Trâbèk CP503, Prasat Trapéang Kôk Kâmnâp CP438... Mentionnons aussi l'exploitation du pied du Phnom Bok 437 (où étaient situées des douves) pour l'extraction de la latérite utilisée pour les pistes. Au Prasat Trapéang Svay CP451, les vendeurs de remblai qui étaient à l'œuvre lors d'un de notre passage nous indiquèrent fort aimablement que 1,5m³ de terre se vendait 500riels, nous permettant d'évaluer le prix global d'un tel tertre à environ 1 200 US\$.

sanctuaire. D'autres cas répartis dans la région concernent l'enlèvement des matériaux, latérite, grès et briques par les habitants et les moines voisins des sites²⁷. Notons enfin que le développement des habitats et des surfaces cultivées avec de nouvelles techniques agricoles (irrigation par pompage en particulier) tend à effacer rapidement de nombreux éléments du parcellaire rizicole ancien qui témoignent de l'exploitation des sols et des chronologies relatives d'implantation des aménagements « ruraux » durant la période angkorienne.

Pour la gestion patrimoniale des sites « secondaires » de la région d'Angkor

L'ampleur et le rythme des destructions constatées nous confirmèrent l'urgence de réaliser notre recherche sur l'aménagement territorial de la région d'Angkor²⁸ et une nouvelle cartographie archéologique de la zone. Plusieurs aspects ont toutefois limité la réalisation de cette cartographie qui, doit-on le souligner, ne saurait nullement être considérée comme définitive.

La méthode employée porte en elle-même certaines limites à son application : si les caractéristiques propres à l'acceptation d'un site archéologique constituent une première limite²⁹, une autre réside dans l'utilisation même de la télédétection qui n'est pas exempte de handicaps.

Outre ces limites, soulignons aussi que notre cartographie de la zone Sud d'Angkor a été réalisée dans une optique de recherche archéologique : elle ne saurait donc être confondue avec une carte conçue pour la protection patrimoniale. Il en est d'ailleurs de même de la base de donnée descriptive des sites archéologiques constituée en parallèle³⁰. La formalisation de ce dernier aspect constituant, de fait, un inventaire descriptif qui ne relevait pas directement de nos problématiques immédiates, les informations détaillées accumulées feront ultérieurement l'objet d'un travail spécifique mettant en œuvre une analyse comparative dans un contexte plus étendu.

Il n'en reste pas moins que le fond cartographique et l'ensemble documentaire réalisés peuvent vraisemblablement offrir une assise à l'élaboration de documents nécessaires à l'établissement d'une politique de protection patrimoniale des sites archéologiques susceptibles d'être considérés en tant que « zone 4 » de la région d'Angkor (art. 6 & 9 du Kret 001/NS du 28/05/94 concernant le zonage et la gestion de la région de Siem Reap-Angkor)³¹ ou/et inventoriés ou classés dans le cadre des sections 3 & 4 de la Loi sur la Protection du Patrimoine Culturel (NS/RKM/0196/26) du 25/01/96.

Aussi serions-nous honorés si ce travail de recherche réalisé sous les auspices de l'EFEO et l'expérience acquise à cette occasion pouvait aussi répondre en partie aux besoins des autorités nationales cambodgiennes dans le domaine de la protection de leur patrimoine archéologique. En ce sens, et dans la continuité de la coopération que mène l'EFEO³², pouvons-nous proposer notre aide en vue de reformuler cette masse documentaire dans un but opérationnel de protection patrimoniale et, si nécessaire, apporter notre concours à la formation de spécialistes cambodgiens qui seraient amenés à réaliser la cartographie des sites archéologiques à protéger dans la région d'Angkor.

²⁷ Ce phénomène ancien (on rappellera les exemples de Vat Khnat MH482 ou Kandol Döm Sud MH479 au début du siècle) est donc toujours en activité et nous l'avons constaté dans de nombreux sites, parfois d'une manière systématique comme à Kôk Trapéang MH473 et au Prasat Prei Donghôm LL590.

²⁸ Il était d'autant plus adéquat d'engager des observations de surface alors que le nombre des dégradations récentes, et donc encore visibles, contrebalançait le handicap lié à la couverture végétale et au fait que nos prospections ne pouvaient être accompagnées de dégagements même sommaires.

²⁹ Si la télédétection permet le repérage de nombreux aménagements anciens, elle demeure basée sur un catalogue restreint de formes et des caractéristiques morphologiques (topographiques et géométriques). L'élaboration d'hypothèses d'aménagements de l'espace sur des zones particulières a parfois permis de repérer des vestiges qui sortaient de ces catégories, mais cette mise en contexte n'étant pour l'instant que partielle, des vestiges inhabituels ont sûrement dû nous échapper.

³⁰ Notre travail s'est naturellement étendu à la collecte d'une importante masse d'informations relatives aux sites repérés, « connus » et inédits, aux vestiges en particulier, mais pas uniquement architecturaux. Ces renseignements sont issus tant des recherches documentaires, que des analyses de télédétection et, bien sûr, de nos observations de terrain.

³¹ Parmi les 527 sites repérés, 80 étaient classés sur la liste des « Monuments Historiques » jusqu'en 1975 ; une vingtaine d'entre eux sont situés hors des zones 1 & 2 de la zone de protection du site d'Angkor.

³² cf. Convention du 01/05/94 relative à la coopération entre l'EFEO et le CSCN.